

# PROGRAMME STRATÉGIQUE 2025-2028



RELIER LES MONDES, RENFORCER LES LIENS

# CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

Vous tenez en vos mains la stratégie 2025-2028 de Valais Solidaire.



**Christian  
Fracheboud**  
–  
Président



**Stéphanie  
Berrut**  
–  
Secrétaire  
générale

Sur requête de la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), les fédérations cantonales (FC) de coopération internationale de Suisse latine ont sollicité une demande commune de contribution de base, couvrant la période 2025-2028. Cette demande partagée émane de la convergence des visions, des missions et des actions de chacune des fédérations cantonales. A travers cette initiative conjointe, les fédérations cantonales entendent renforcer leurs synergies, en mutualisant notamment leurs ressources et en développant des outils communs. Toutefois, il est à souligner que chaque fédération maintiendra son individualité en concluant un contrat distinct avec la DDC et en présentant son propre programme stratégique.

Le document présent découle du travail significatif de collaboration entre les fédérations cantonales et trace les lignes stratégiques qui guideront les activités de Valais Solidaire et encadreront celles de ses organisations membres. De plus, il vise à fournir une meilleure connaissance de notre trajectoire et de nos objectifs à celles et ceux qui s'y intéressent.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, dans de nombreuses régions de la planète comme en Suisse, nous vivons des temps incertains. Face aux fragilités actuelles, Valais Solidaire et ses organisations membres sont confrontées à de grands défis (la crise climatique, les menaces pesant sur la paix et la sécurité, ainsi que la croissance des disparités sociales). Face à ces défis, notre détermination à agir pour un monde durable, résilient et inclusif s'en trouve d'autant plus renforcée. Au contraire, nous sommes convaincus que notre stratégie nous permettra de renforcer nos actions et celles de nos membres, tout en concrétisant la promesse de ne laisser personne de côté.

L'engagement de Valais Solidaire envers la qualité des projets de développement repose sur un processus continu de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. Il est guidé par des principes essentiels concernant l'utilisation des ressources : la transparence, la responsabilité et l'efficacité. Notre approche se base également sur la confiance et la proximité avec nos principaux bailleurs de fonds. Valais Solidaire est fière et reconnaissante de bénéficier de leur précieux soutien.

Nous sommes convaincus que cette stratégie renforcera la confiance non seulement de nos partenaires, mais aussi la vôtre, envers notre fédération et ses organisations membres qui déplacent leurs actions dans les pays partenaires du Sud, mais aussi dans notre canton.

*Cl. Fracheboud*

*B. Berrut*

## LISTE DES ACRONYMES

CI	Coopération internationale
CT	Commission technique
DDC	Direction du développement et de la coopération du Département fédéral des affaires étrangères
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EPT	Équivalent plein temps
FC	Fédérations cantonales de coopération internationale
FEDERESO	Réseau des fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine. Ce réseau est composé des sept fédérations romandes et tessinoise.
ODD	Objectif de développement durable
OM	Organisation membre
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OS	Objectifs spécifiques
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
VSS	Valais Solidaire
PCSR	Prévention des comportements sexuels répréhensibles
PSEAH	Protection from Sexual Exploitation, Abuse and Harassment
SCI	Système de contrôle interne

# SOMMAIRE



**« Valais Solidaire est, depuis plus de vingt ans, engagée dans une dynamique visant à tisser des relations durables entre les pouvoirs publics, les organisations membres et leurs partenaires au Sud, pour une coopération fondée sur la confiance, la réciprocité et la dignité ».**

## IDENTITÉ ET VISION

6	PORTRAIT
8	APPROCHE
9	VISION ET VALEURS
10	ORGANIGRAMME ET SCHÉMA INSTITUTIONNEL

## CONTEXTE ET PARTENARIATS

12	CONTEXTE ET ENJEUX
16	PARTENAIRES
18	BILAN INTERMÉDIAIRE DU PROGRAMME STRATÉGIQUE 2021–2024

## STRATÉGIE 2025–2028

20	CAP STRATÉGIQUE EN BREF
21	PLANIFICATION STRATÉGIQUE

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4

22	RESSOURCES ET PARTIES PRENANTES
24	BUDGET 2025–2028
26	ORGANISATIONS MEMBRES
28	

# PORTRAIT

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Fédération valaisanne

de coopération, basée à Martigny



Acteur reconnu au niveau cantonal et membre du  
**FEDERSO**



**36** organisations membres



**2** salarié-e-s (1.3 EPT)

**Notre mission:** créer des ponts avec les pouvoirs publics, soutenir des projets de développement, informer la population et mettre nos compétences à disposition pour renforcer une coopération internationale inclusive et de qualité.

## CHIFFRES CLÉS :

- **6** partenaires financiers, dont quatre communes
- **80%** de notre budget investi dans des projets de coopération
- **183** projets financés depuis 2005
- **15** expert-e-s bénévoles dans les commissions, soit **+ 400 heures/an**
- Un budget de **+ 450'000 CHF/an**

**VALAIS SOLIDAIRE ET SES MEMBRES SE MOBILISENT EN FAVEUR DE L'AGENDA 2030 DES NATIONS UNIES.**

Faitière des ONG valaisannes, Valais Solidaire (VSS) regroupe 36 organisations<sup>1</sup> de la société civile actives dans la coopération au développement et/ou la sensibilisation du public à la solidarité internationale et aux enjeux Nord-Sud. Elle s'engage pour les 17 objectifs de développement durable (ODD), formant la clé de voûte de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Fondée en 2000, la fédération valaisanne a pour mission de mettre en œuvre et promouvoir des projets de développement et d'échanges interculturels intégrant les différents critères du développement durable, à savoir : un développement socialement équitable, culturellement respectueux, écologiquement renouvelable, économiquement efficace et politiquement responsable, conformément à une éthique de participation et de solidarité<sup>2</sup>.

Valais Solidaire soutient ainsi les projets qui correspondent à ces critères, sensibilise le public à la problématique des relations nord-sud et sud-nord, informe le public, les bailleurs de fonds et ses membres des actions entreprises, favorise les échanges entre ses membres (mise en réseau), capitalise les expériences acquises et encourage ses membres à élaborer une «stratégie-programme<sup>3</sup>».

Ancree dans le canton du Valais depuis plus de 20 ans, Valais Solidaire collabore avec la Confédération, l'Etat du Valais et plusieurs communes valaisannes. Son travail permet de créer des ponts entre ces différents acteurs gouvernementaux et les organisations membres, dont les partenaires sont basés dans les pays du Sud.



<sup>1</sup>Situation au 31.12.2025. Voir la liste des OM en page 31.

<sup>2</sup>Statuts, Art. 2.1

<sup>3</sup>Statuts, Art. 2.2

# APPROCHE

Valais Solidaire apporte son expertise, son agilité et son approche proactive pour renforcer la contribution du secteur valaisan de la coopération au développement à un monde plus juste et plus durable.



## NOUS FÉDÉRONS :

Valais Solidaire s'efforce d'instaurer un cadre collaboratif, concerté et inclusif pour les ONG valaisannes, actives dans la coopération au développement. Notre but est de réaliser pleinement notre potentiel collectif et concrétiser notre vision commune de l'avenir. La fédération soutient ses organisations membres en assurant une partie du financement de leur projet avec des fonds publics. Le succès du modèle de Valais Solidaire est étroitement lié au partage des responsabilités.



## NOUS ENCOURAGEONS :

Valais Solidaire cherche à promouvoir la voix et l'expertise de la société civile, en tant qu'actrice de la coopération au développement, afin de mobiliser efficacement le soutien, d'influencer les politiques et d'agir sur les questions de développement par le biais de projets de qualité.



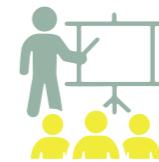
## NOUS INNOVONS :

Valais Solidaire s'engage à cultiver des collaborations, qui favorisent des approches holistiques et des solutions adaptées aux besoins des populations concernées. Priorisant l'implication directe de ces dernières dans la conception et la mise en œuvre des programmes, nous plaçons cette réflexion au cœur de notre action. L'innovation se manifeste aussi à travers des financements novateurs, notamment des partenariats publics-privés. En plus de cela, nous valorisons l'innovation dans l'évaluation de nos actions : des outils partagés entre les fédérations cantonales, membres du FEDERESO, seront mis en place pour améliorer notre travail.

# VISION ET VALEURS

*Nous aspirons à bâtir un monde à visage humain, où la dignité de chaque individu se conjugue harmonieusement avec un environnement durable. Notre vision intègre le respect des droits fondamentaux et la préservation de notre planète, offrant ainsi un avenir meilleur aux générations futures, au Sud comme au Nord.*

## POUR Y PARVENIR, TOUS NOS ENGAGEMENTS SONT FONDÉS SUR :



### La promotion de sociétés pacifiques et inclusives

La paix, la justice et la démocratie sont la base de tout travail de développement.<sup>5</sup>

### Le renforcement des capacités

Nous nous engageons pour un développement humain soutenable et global, en œuvrant à l'autodétermination et l'autonomisation, afin de permettre aux populations de prendre en main leur propre destin.

### La solidarité et le partenariat

Notre engagement se fonde sur la solidarité et le partenariat.

### L'équité et l'égalité des genres

Nous accordons une attention particulière à la promotion de l'équité sociale et l'égalité des sexes. Les actions sur le terrain sont conduites sans préférences confessionnelles, ethniques et politiques. Tout prosélytisme est exclu.



© Eirene 2022

© E-Changer 2020

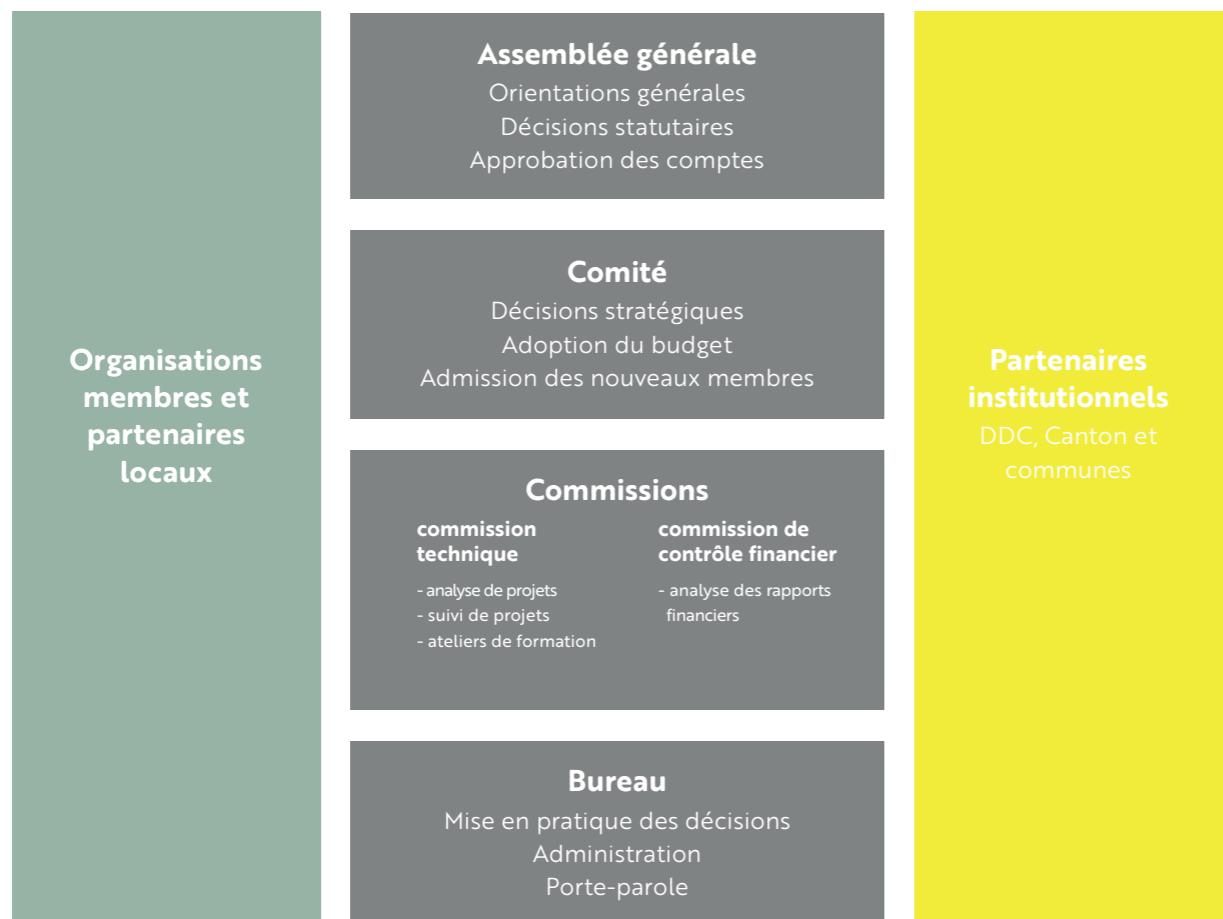
© Frère Régis Balet 2023

© Maternité désirée 2023

<sup>5</sup> Déclaration de principe de Valais Solidaire.

# ORGANIGRAMME ET SCHÉMA INSTITUTIONNEL DE VALAIS SOLIDAIRE

Pour mener à bien les différentes tâches qui lui sont confiées, Valais Solidaire s'appuie sur l'expertise de collaborateur-rice-s bénévoles qui offrent leurs compétences au sein des diverses instances – Comité, Commission technique (CT), Commission de Contrôle financier (CF) – et sur un secrétariat professionnel. Le Comité veille à l'orientation stratégique. Le secrétariat est chargé de sa mise en œuvre.



Deux collaboratrices salariées, soit 1.3 EPT  
15 bénévoles dans les différentes instances, soit 0.2 EPT (Etat au 31.12.2025)



# CONTEXTE ET ENJEUX

**« Le Programme stratégique 2025-2028 de Valais Solidaire s'inscrit dans un contexte international instable, marqué par des crises successives, une polarisation politique et des pressions budgétaires accrues sur la coopération au développement ».**

## CONTEXTE INTERNATIONAL

La conjoncture mondiale est caractérisée par une fragilité et une instabilité croissantes. Les effets conjugués de la pandémie du COVID-19, des tensions géopolitiques, des conflits armés, du changement climatique et des pressions économiques ont contribué à déséquilibrer les rapports internationaux et à complexifier les dynamiques de coopération.

Dans plusieurs régions, des conflits prolongés – notamment en Ukraine, au Moyen-Orient, dans le Sahel et en Afrique des Grands Lacs – continuent d'alimenter l'instabilité et les déplacements forcés de populations. Parallèlement, on observe un recul des régimes démocratiques et une montée de gouvernances autoritaires ou populistes, avec des impacts sur les droits humains, la participation citoyenne et la cohésion sociale.

Le multilatéralisme, pilier de la coopération internationale, est mis à l'épreuve par des rapports de force mouvants et la fragmentation des alliances. Cette évolution affecte directement la mise en œuvre du Programme 2030 des Nations Unies, dont les résultats demeurent préoccupants<sup>6</sup> : selon le Rapport mondial sur les ODD, « seuls quelques 12% des 169 cibles sont en bonne voie d'être atteintes ».<sup>7</sup> Les pays du Sud, déjà vulnérables, se retrouvent « piégés entre la hausse des besoins et l'insuffisance des ressources ».<sup>8</sup> La pauvreté multidimensionnelle touche encore 1.2 milliards de personnes, et 680 millions pourraient souffrir de la faim d'ici 2030.<sup>9</sup>

Le changement climatique accentue ces déséquilibres. Il contribue à la dégradation des conditions de vie, à l'insécurité alimentaire et à l'augmentation des inégalités. La Banque mondiale estime qu'entre 32 et 132 millions de personnes pourraient tomber dans l'extrême pauvreté d'ici 2030 en raison de ses effets.

Ce contexte international, marqué par l'incertitude et la complexité, influence directement les stratégies de coopération, les priorités d'intervention et les modalités de partenariat.

## CONTEXTE NATIONAL

En Suisse, la Stratégie de coopération internationale 2025–2028, adoptée par le Conseil fédéral et validée par le Parlement, définit les priorités de l'action extérieure autour de quatre axes : aide humanitaire, coopération au développement, coopération économique et promotion de la paix et des droits humains. Pour cette période, un crédit global de 11,12 milliards de francs a été alloué, dont près de 9,5 milliards destinés à l'aide humanitaire et à la coopération au développement.

Cette enveloppe traduit une évolution de l'approche suisse, marquée par une réallocation accrue vers les interventions d'urgence. Si cette orientation répond à la multiplication des crises, elle réduit en parallèle les marges pour des projets de transformation à long terme. La décision d'affecter 1,5 milliard de francs à la reconstruction de l'Ukraine, prélevé sur le budget de coopération internationale, illustre ce déplacement des priorités au détriment des pays du Sud.

Par ailleurs, la politique de « focalisation géographique » de la DDC limite l'accès des ONG aux financements hors des régions jugées prioritaires, notamment en Amérique latine. À ces contraintes s'ajoutent les coupes budgétaires liées au frein à l'endettement et aux transferts vers l'armée, dans un contexte où la Confédération prévoit un plan d'économie de trois milliards de francs entre 2026 et 2030 pour assainir ses finances.

Face à ces pressions, les organisations de la société civile, dont Valais Solidaire, se mobilisent pour défendre une coopération ambitieuse et solidaire. Elles rappellent que la justice climatique et sociale exige un engagement durable, et alertent sur les conséquences concrètes des réductions budgétaires pour les populations vulnérables.

<sup>6</sup> ONU, Rapport sur les objectifs de développement durable (Edition spéciale), 2023, <https://sdgs.un.org/documents/sustainable-development-goals-report-2023-53220>

<sup>7</sup> DFAE, Bilan à mi-parcours : « nous devons accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 », Berne, 19 juillet 2023, [www.schweizerbeitrag.admin.ch/eda/fr/dfae/dfaef/aktuell/newsuebersicht/2023/07/zweite-halbzeit-agenda2030.html](http://www.schweizerbeitrag.admin.ch/eda/fr/dfae/dfaef/aktuell/newsuebersicht/2023/07/zweite-halbzeit-agenda2030.html)

<sup>8</sup> OCDE (2023), Financement des ODD : à quels obstacles les pays en développement se heurtent-ils ? OCDE, Paris, [www.oecd.org/g20/oecd-g20-bottlenecks-sdg-finance-developing-countries.pdf](http://www.oecd.org/g20/oecd-g20-bottlenecks-sdg-finance-developing-countries.pdf).

<sup>9</sup> Sommet 2023, le forum politique, <https://press.un.org/fr/2023/agl2529.doc.htm>.

# Par ses activités à l'échelle régionale et les démarches entreprises par ses organisations membres dans les pays partenaires du Sud, Valais Solidaire s'inscrit dans le mandat de base de la coopération suisse au développement et s'appuie sur la Constitution fédérale pour mener à bien ses missions:

## Article 54, alinéa 2 de la Constitution fédérale

«La Confédération s'attache à préserver l'indépendance et la prospérité de la Suisse; elle contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits de l'homme, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles».

Valais Solidaire se base également sur la Loi fédérale de 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire:

## Article 2, alinéa 1

«La coopération au développement et l'aide humanitaire internationales expriment la solidarité qui figure au nombre des principes régissant les relations de la Suisse avec la communauté internationale et répondent à la situation d'interdépendance qui existe entre les diverses parties du monde. [...]». **Alinéa 2:** «les mesures prises en vertu de la présente loi tiennent compte de la situation des pays partenaires ainsi que des besoins des populations auxquelles elles sont destinées».

## Article 5, alinéa 1

«La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale». **Alinéa 2:** «Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de populations les plus défavorisés».

## CONTEXTE CANTONAL

Le Conseil d'État valaisan ambitionne de « positionner le Valais comme un pôle leader en matière de développement durable dans l'Arc Alpin<sup>11</sup> ».

Cette volonté s'incarne dans l'Agenda 2030 cantonal, qui repose sur une stratégie à long terme fixant le cadre global de l'action en faveur de la durabilité, ainsi qu'un programme opérationnel annuel promouvant l'innovation et définissant les projets phares.

Dans cet esprit, le canton étend son engagement au-delà de ses frontières en soutenant, depuis 2008, les initiatives de Valais Solidaire, fédération faîtière des ONG valaisannes, à travers un mandat de prestations financé par le fonds d'entraide de la Loterie romande. Ce partenariat institutionnalise la solidarité internationale au niveau cantonal et renforce la capacité des ONG à agir aux côtés de leurs partenaires du Sud.

À noter que le projet de nouvelle Constitution, bien que rejeté en votation populaire, proposait d'ancrer explicitement la coopération internationale dans le texte fondamental, via l'article 147 qui prévoyait le soutien de l'État à l'aide humanitaire, à la coopération au développement et au commerce équitable:

### Art. 147 Aide humanitaire et coopération au développement

L'Etat soutient l'aide humanitaire, la coopération au développement et le commerce équitable.

## CONTEXTE COMMUNAL

Les communes valaisannes ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion du développement durable, tant localement par la mise en place d'initiatives concrètes, qu'indirectement en soutenant des projets de coopération au développement.

Un exemple illustratif est celui du Val de Bagnes<sup>12</sup>, qui a accueilli en 2023 une délégation indonésienne pour partager son expertise en matière de gestion des risques et des catastrophes naturelles. Le Val de Bagnes a ainsi pu échanger des connaissances, des compétences et des ressources avec des experts provenant d'une autre région du monde, favorisant ainsi un apprentissage mutuel et l'adoption de meilleures pratiques en matière de durabilité. Cette démarche a enrichi non seulement la délégation indonésienne, mais aussi la commune du Val de Bagnes et l'ensemble du Valais.

Aussi, en soutenant les actions menées par les organisations membres de Valais Solidaire et leurs partenaires, les communes valaisannes peuvent favoriser la diffusion des savoirs, des compétences et des expériences entre les pays du Nord et du Sud. Ce processus est primordial pour renforcer les capacités locales, promouvoir le développement durable et autonomiser les communautés.

Valais Solidaire continuera donc à défendre l'importance de l'engagement des communes en faveur de la coopération internationale, mettant en avant le rôle crucial qu'elles jouent dans le transfert des savoirs. Elle poursuivra son travail de plaidoyer et de sensibilisation, encourageant les collectivités publiques à consacrer davantage de leur budget de fonctionnement à la coopération au développement.

## CONTEXTE LOCAL

Dans un monde en constante évolution, la frontière entre action humanitaire, coopération au développement et consolidation de la paix tend à s'estomper : c'est tout l'enjeu du nexus, qui façonne désormais les pratiques de nos organisations membres.

Les crises se multiplient, les contextes deviennent plus instables, et les ONG doivent répondre à des exigences croissantes en matière de renforcement institutionnel, de gestion des risques, de nouveaux modèles de collaboration liés à la DDC et à l'Agenda 2030, ainsi qu'à une redistribution des budgets publics en réaction aux crises actuelles. Cette complexité impose davantage de flexibilité, d'adaptation et d'innovation.

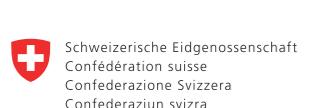
Toutefois, même dans ce cadre intégré, la coopération au développement repose sur des logiques de temps long, de stabilisation et de projection durable, qui la distinguent de l'aide humanitaire. Clarifier cette articulation est essentiel pour éviter une dilution du positionnement stratégique. Les directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses s'inscrivent précisément dans ce paysage dynamique, en définissant les modalités de coopération et en soulignant le rôle central des ONG. Valais Solidaire s'engage à accompagner ses organisations membres dans la compréhension et l'anticipation de ces évolutions.

<sup>11</sup> <https://www.vs.ch/web/agenda2030/strat%C3%A9gie-et-programmes-de-d%C3%A9veloppement-durable>

<sup>12</sup> <https://www.rts.ch/play/tv/19h30/video/une-delegation-indonesienne-s'est-deplacee-en-valais-pour-s'inspirer-du-savoir-faire-suisse-en-matiere-de-gestion-des-risques-et-des-catastrophes-naturelles?urn=urn:rts:video:14455179>

<sup>13</sup> DDC, Directives de la DDC pour la collaboration avec les ONG suisses, Berne, mars 2023

# PARTENAIRES



## 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



« L'ODD 17 est un levier majeur pour réaliser l'Agenda 2030 ».

La philosophie de l'Agenda 2030 repose sur la construction de partenariats pluri-acteurs. La cible 16 de l'objectif 17 vient rappeler que « nous n'atteindrons pas l'intégralité des ODD sans coopération<sup>14</sup> ».

Pour ne laisser véritablement « personne de côté », les coopérations doivent être portées à toutes les échelles d'action, du local à l'international, et pouvoir dialoguer entre elles. « C'est un travail coordonné et dans la durée, d'organisations diverses mues par une même vision et un même langage, qui fera toute la différence<sup>15</sup> ». Les alliances sont un moyen d'assurer l'impact et la pérennité des actions entreprises. L'ODD 17 est par conséquent un levier majeur pour réaliser l'Agenda 2030.

### Les organisations membres et leurs partenaires dans les pays du Sud

Valais Solidaire soutient ses organisations membres, car elles mettent en œuvre des projets en étroite collaboration avec des partenaires qui connaissent et sont fortement ancrés dans le contexte local. Les organisations membres et leurs partenaires locaux sont fédérés, par leur volonté de contribuer, à leur échelle, à l'atteinte des ODD en mettant en œuvre des projets de coopération au développement de qualité. Ensemble, ils renforcent les capacités des populations vulnérables pour concrétiser leurs droits économiques, sociaux et culturels. La mise en valeur de leurs initiatives doit se poursuivre et se consolider.

### Les communes

Valais Solidaire a développé des contacts privilégiés avec plusieurs villes importantes du Canton (Sion, Sierre, Martigny, Monthevy) qui reconnaissent la qualité des services offerts : un guichet unique qui évite la multiplicité des demandes, une expertise et des projets de qualité cautionnés par Valais Solidaire, un suivi opérationnel et financier des contributions consenties sur les fonds publics. Valais Solidaire joue ainsi un rôle de facilitateur et de garant de la qualité, unanimement apprécié par les pouvoirs publics, communes ou Canton.

La fédération s'engage à poursuivre son travail d'information et de sensibilisation pour encourager l'adoption, dans le canton du Valais, de comportements équitables et responsables au niveau local, ainsi que la mise en place de politiques publiques cohérentes. L'idée centrale est d'inciter les collectivités publiques à une plus grande participation, en consacrant une partie de leur budget de fonctionnement à la coopération au développement.

### Le Canton

Valais Solidaire s'attache à développer des relations fortes, fondées sur la confiance et la transparence, avec l'État du Valais. Elle cherche à consolider les liens privilégiés qu'elle a construits avec les élus-e-s cantonaux, depuis 2008.

### La Confédération

En Suisse, les deux organes chargés de l'exécution de la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales sont la DDC et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Valais Solidaire s'inscrit dans le mandat de base de la coopération au développement de la Suisse, défini par l'art. 54 de la Constitution fédérale (voir p. 16).

Depuis 2013, la fédération reçoit une contribution de base de la Direction du développement et de la coopération. Ce nouveau programme stratégique est le quatrième proposé à la DDC. Valais Solidaire a obtenu son accréditation de partenaire dans la catégorie « fédération cantonale » en juillet 2023. Cela lui donne le droit de déposer une demande commune pour solliciter une contribution de base.

### Le FEDERESO

En Suisse latine, il existe sept fédérations cantonales de coopération internationale. Ces dernières assurent la qualité et la pertinence des projets soutenus et diffusent une information de qualité sur des thématiques liées à la coopération internationale et au développement durable. Toutes entretiennent des liens étroits avec leurs collectivités publiques respectives, qui leur attribuent des ressources pour leurs activités.

Depuis 2005, les sept fédérations cantonales sont réunies au sein du FEDERESO, réseau informel qui existe grâce à la dynamique de ses sept fédérations cantonales et grâce à une structure de coordination qui encourage, anime et stimule l'action et la réflexion collectives.<sup>16</sup>

### Le milieu académique

Valais Solidaire a établi un partenariat fructueux avec la Haute école de travail social, en participant activement à la Journée des organisations sociales et solidaires. Notre intervention lors du module « organisation et gestion de projet » a offert aux étudiants l'occasion d'explorer les multiples facettes des ONG et de s'initier à la méthodologie de projet. Cette collaboration, favorisant une réflexion approfondie sur les enjeux mondiaux, continuera d'être enrichie et consolidée. Valais Solidaire cherchera à étendre ses collaborations avec d'autres acteurs du monde académique afin d'accroître son impact positif et de contribuer à l'accomplissement de notre objectif 4.

### Les autres partenaires

Valais Solidaire envisage, dans les prochaines années et sans léser ses membres, de développer des partenariats avec le secteur privé afin de renforcer ses ressources financières et sa visibilité. En s'inscrivant dans les démarches de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), l'association veut jouer un rôle d'intermédiaire de confiance, orientant les entreprises vers des projets à fort impact et assurant leur suivi ainsi que leur valorisation en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette collaboration offrirait à la fois de nouvelles compétences pour atteindre les objectifs de Valais Solidaire et une crédibilité accrue pour les engagements RSE des partenaires privés.

<sup>14</sup> Comité 21, L'ODD 17, sens, décryptage, déclinaisons, France, 7 juillet 2021, odd17.org/les-17-odd

<sup>15</sup> Comité 21, L'ODD 17, sens, décryptage, déclinaisons, France, 7 juillet 2021, odd17.org/les-17-odd

<sup>16</sup> www.fedreso.ch

# BILAN INTERMEDIAIRE DU PROGRAMME STRATEGIQUE 2021-2024

Lors de sa rencontre du 6 novembre 2023, le Comité de Valais Solidaire a fait le bilan des résultats intermédiaires du programme stratégique en cours (2021-2024). Il a identifié les priorités à retenir dans chacune des catégories ci-dessous, en vue de la nouvelle stratégie.

## FORCES

- Appui financier de la DDC et de l'Etat du Valais
- Valais Solidaire soutient des projets de qualité
- Proximité Valais Solidaire – OM: facilité de contact et communication avec la Fédération, compréhension face aux réalités de terrain, cycle de formation en voie de formalisation
- Participation accrue au FEDERESO, ce qui encourage, anime et stimule l'action et la réflexion collective

## FAIBLESSES

- Le professionnalisme et les exigences accrues poussent le bénévolat à ses limites
- Difficulté à identifier des nouveaux membres pour les différentes instances de la fédération
- Manque de visibilité et de culture de la capitalisation
- Soutien limité des communes valaisannes

## OPPORTUNITÉS

- Insuffler une nouvelle dynamique avec l'engagement d'une nouvelle Secrétaire générale en 2023
- Renforcer la coopération des OM entre elles, faciliter les échanges pour une complémentarité des compétences
- Elargir les partenariats publics et privés
- Améliorer la visibilité de Valais Solidaire, notamment la communication des résultats et la reconnaissance du travail accompli

## MENACES

- Gestion et renouvellement du bénévolat, tant au sein de Valais Solidaire que dans les OM
- La bureaucratie croissante
- Fragilité de certaines OM (vieillissement dans les comités, etc.)
- Contexte politico-économique valaisan peu favorable à l'entraide internationale

# PLANIFICATION STRATEGIQUE 2025-2028

Le renforcement institutionnel est au cœur de la stratégie, puisqu'il consiste à consolider l'ensemble de notre fédération, en améliorant notamment sa structure organisationnelle, ses processus opérationnels, sa gouvernance, sa gestion des risques, etc. Cette dimension transversale renvoie à l'amélioration continue des processus internes et externes visant à rendre Valais Solidaire plus résiliente, efficace et adaptée à atteindre ses objectifs à long terme. Le plan stratégique pour la période 2025-2028 est articulé autour d'un objectif général, décliné selon 4 objectifs spécifiques, qui définissent nos intentions stratégiques 2025-2028.

## Objectif général

L'axe stratégique définit la direction globale à atteindre.

## Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques détaillent les actions concrètes que Valais Solidaire s'est fixée pour atteindre son objectif général.

## Intentions

Les intentions découlent des objectifs spécifiques et illustrent les activités qui devront être conduites ces prochaines années.

## RENUFORCEMENT INSTITUTIONNEL

### OBJECTIF GÉNÉRAL

L'action concertée et en réseau des fédérations cantonales et de leurs partenaires accroît l'impact de la coopération internationale de la Suisse pour réduire la pauvreté dans les pays du Sud global en soutenant des dynamiques de développement local.

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1:**  
Soutenir et cofinancer des projets locaux de qualité

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2:**  
Assurer un dialogue institutionnel pour une allocation efficiente

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3:**  
Valoriser les compétences du FEDERESO pour améliorer la coopération internationale

**OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4:**  
Informer les publics de Suisse latine

Intentions

# LA STRATEGIE 2025-2028 EN BREF



A mi-chemin de 2030, l'édition spéciale du rapport sur les objectifs de développement durable (ODD) indique que «les progrès de plus de 50 % des cibles des ODD sont faibles et insuffisants; pour 30 %, ils stagnent ou reculent. Ce sont les cibles clés sur la pauvreté, la faim et le climat qui sont touchées».<sup>4</sup>

Ce bilan décevant découle des crises multiples qui sévissent actuellement – conflits, dérèglement climatique, perte de la biodiversité, accroissement des inégalités, migrations, etc. Ces dernières ont un impact important sur les pays du Sud, en particulier sur les pays les moins avancés, lesquels ne disposent pas de suffisamment de ressources financières et fiscales pour y faire face et protéger leurs populations. Par ailleurs, un nombre croissant de ces pays se trouve dans une situation de surendettement. Face à cela, les pays industrialisés se doivent de les soutenir économiquement et financièrement.

La Suisse, en accordant des fonds à des organisations non gouvernementales (ONG) et à des initiatives de coopération internationale, contribue activement à la réalisation des ODD à l'échelle mondiale. Ces financements permettent de soutenir des projets qui visent à résoudre des problèmes cruciaux tels que la lutte contre la pauvreté, la promotion de la santé, l'éducation, la protection de l'environnement et bien d'autres défis prioritaires. Grâce à ces investissements dans des programmes ciblés, la Suisse joue un rôle significatif dans la promotion du développement durable et de la prospérité mondiale.

En Valais, l'Etat collabore, en qualité d'interlocuteur privilégié avec Valais Solidaire, la fédération valaisanne de coopération au développement. Celle-ci occupe une place centrale en incarnant à travers ses organisations membres et leurs partenaires dans les pays du Sud, l'engagement de la société civile mobilisée pour **un monde à visage humain, où la dignité de chaque individu se conjugue harmonieusement avec un environnement durable. Cette vision intègre le respect des droits fondamentaux et la préservation de la planète, offrant ainsi un avenir meilleur aux générations futures, au Sud comme au Nord.**

Pour lui donner vie, Valais Solidaire soutient des projets de développement, noue des partenariats et sensibilise le public valaisan aux thématiques de la coopération internationale. Toutes les actions de la fédération sont fondées sur des valeurs fortes telles que la promotion de sociétés pacifiques et inclusives, le renforcement des capacités, la solidarité et le partenariat, l'équité et l'égalité des genres.

Ce programme stratégique fixe les priorités de Valais Solidaire pour la période 2025-2028, en définissant une série d'objectifs spécifiques pour renforcer les actions de coopération et contribuer à l'atteinte des 17 ODD de l'Agenda 2030. Ces axes soulignent la volonté de Valais Solidaire d'être reconnue comme le pôle de compétences, en Valais, dans le secteur de la coopération au développement.

Ce document établit aussi l'orientation future du positionnement, du financement et de la communication de Valais Solidaire. La fédération souhaite orienter davantage son action vers le renforcement de ses organisations membres et la collaboration avec les partenaires. Elle aspire également à accroître sa visibilité. Parallèlement, elle s'efforce de trouver des moyens pour stimuler l'engagement de nouveaux expert-e-s bénévoles dans ses différentes instances. Finalement, elle a l'intention de continuer à consolider sa structure institutionnelle.

Le comité de Valais Solidaire a approuvé la présente stratégie en automne 2025.

<sup>4</sup> [https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023\\_French.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023_French.pdf)

# OBJECTIF SPÉCIFIQUE n°1

Valais Solidaire accompagne et cofinance, de manière coordonnée, des projets/programmes de qualité, portés par des acteurs locaux, notamment dans les domaines identifiés (souveraineté alimentaire; accès aux services de base; créations d'emplois décents; renforcement de la société civile, de l'Etat de droit et de l'inclusion).

Les projets constituent le cœur de l'action de Valais Solidaire. Plus de 80% des financements mobilisés leur sont directement consacrés, traduisant notre engagement prioritaire en faveur d'initiatives concrètes sur le terrain.

Conformément aux exigences de la DDC, Valais Solidaire agit en coordination avec les autres fédérations cantonales au sein d'un programme international commun. Ce dispositif permet d'assurer le suivi et le contrôle de qualité de près de 300 projets cofinancés, grâce aux compétences et aux instruments de monitoring partagés.

Au centre de cette mission se trouve le renforcement de la société civile. Valais Solidaire favorise des partenariats horizontaux entre organisations valaisannes et leurs homologues dans les pays partenaires. Nous soutenons des acteurs locaux porteurs de solutions innovantes et adaptées aux besoins réels des communautés, tout en tenant compte des évolutions rapides des contextes. Cette approche contribue à la localisation de l'aide, en appuyant une diversité d'acteurs de développement et en évitant la concentration des ressources entre quelques structures dominantes.

Les projets soutenus couvrent une diversité de domaines d'intervention. Ils sont guidés par un ensemble d'indicateurs communs, définis pour optimiser l'utilisation des ressources et permettre une comparabilité des résultats entre les différentes fédérations. Ces indicateurs garantissent une lecture synthétique des effets produits et assurent que l'ensemble des activités converge vers des impacts tangibles sur le terrain.

Dans ce cadre, quatre axes prioritaires ont été retenus, en lien direct avec les Objectifs de développement durable (ODD) :

Axe de Travail	ODD associés	Finalité
Souveraineté alimentaire & gestion durable	ODD 2, 15	Sécurité alimentaire, durabilité
Accès équitable aux services de base	ODD 3, 4, 6	Santé, éducation, eau
Croissance économique & emplois décents	ODD 8	Opportunités, dignité du travail
Société civile, État de droit & inclusion	ODD 10, 16	Participation, justice, cohésion
Cofinancement participatif	ODD 17	Partenariats locaux, appropriation

Ils correspondent aux thèmes dont l'efficacité en termes d'impact a été identifiée comme la plus représentative du travail des organisations membres. Les besoins sont conjointement définis avec les partenaires locaux afin de répondre en priorité à la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, Valais Solidaire considère les ODD 1 (pas de pauvreté), 5 (égalité entre les sexes), 13 (lutte contre le changement climatique) et 17 (partenariats) comme des objectifs transversaux qui irriguent l'ensemble de ses actions.

Enfin, pour son propre programme, Valais Solidaire a retenu des indicateurs (cf. page suivante) qui privilégient une approche plus générale, offrant une vision synthétique des résultats plutôt qu'une lecture détaillée.

**En résumé, l'OS 4 traduit la volonté de Valais Solidaire de jouer un rôle actif dans l'information des publics de Suisse latine. Il reflète notre engagement à promouvoir une culture de solidarité internationale, à renforcer la visibilité des projets soutenus et à nourrir la réflexion collective sur les défis globaux.**



## INDICATEURS

INDICATEURS	VALEUR DE BASE	VALEUR CIBLE
<b>Nombre de projets de développement cofinancés par an et suivis par le Secrétariat</b>	15	12
<b>Pourcentage de projets présentés à la Commission de contrôle financier, dont le pilotage est considéré comme « satisfaisant » ou « très satisfaisant » par le Secrétariat à la suite d'une analyse basée sur une grille d'analyse de qualité</b>	inexistante	<b>Au moins 60% de « satisfaisant »</b> <b>Au moins 30% de « très satisfaisant »</b>

## INTENTIONS À TITRE D'EXEMPLE

- Dialogue, conseil et accompagnement en continu entre le Secrétariat et l'OM durant le cycle du projet
- Analyse du processus d'examen et du suivi de projets selon des grilles de critères de qualité établies
- Révision du canevas de dépôts et des rapports de projets de développement pour s'assurer de la bonne prise en compte des aspects de localisation
- Rencontres, si nécessaire, entre la Commission technique et les OM lors de l'analyse des projets
- Organisation de rencontres entre les partenaires, le Secrétariat et la Commission technique
- Révision des rapports financiers finaux des projets par la Commission de contrôle financier
- Etude des rapports intermédiaires et finaux, des évaluations externes et des audits de projets par le Secrétariat
- Application de la grille d'analyse pour les rapports intermédiaires et finaux, ainsi que pour le suivi opéré par l'OM
- Mise à jour d'un tableau agrégé de tous les projets cofinancés des OM, par ODD et par pays
- Création d'un Manuel à l'attention des organisations membres
- Organisation de visites de terrain du Secrétariat

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE n°2

En tant que pôle de compétence reconnu, Valais Solidaire assure et dynamise un dialogue thématique avec les acteurs institutionnels (Confédération, cantons & communes, fondations) en vue d'une allocation coordonnée et efficiente des ressources.

Valais Solidaire entretient des relations privilégiées avec les autorités communales et cantonales afin de mobiliser des ressources pour atteindre les Objectifs de développement durable dans le domaine de la coopération internationale. Les collectivités publiques ne disposent généralement pas de compétences internes pour agir directement dans ce champ. Pouvoir bénéficier de l'expertise de Valais Solidaire leur facilite la tâche et leur apporte des garanties quant à la bonne utilisation de leurs ressources financières, puisque la fédération se porte garante de la qualité des projets des ONG qu'elle cofinance.

Cette mission s'appuie sur un réseau solide de compétences. Valais Solidaire mobilise une quinzaine d'experts bénévoles issus de divers domaines professionnels. Leur rôle est d'évaluer la pertinence et la qualité des projets financés, assurant ainsi un haut niveau de crédibilité et de transparence. Ce modèle repose sur un encadrement organisationnel et professionnel assuré par le secrétariat de Valais Solidaire, garantissant une coordination efficace et une gestion rigoureuse.

Valais Solidaire contribue également au renforcement des capacités des ONG et de leurs équipes par la formation continue dans les domaines de la coopération internationale, de la gestion de projet et du management associatif. Ces formations permettent aux organisations partenaires de développer leurs compétences, d'améliorer leurs pratiques et de renforcer leur impact.

En fédérant les expertises et en dynamisant le dialogue avec les acteurs institutionnels – Confédération, cantons, communes – Valais Solidaire participe à une allocation coordonnée et efficiente des ressources. Ce rôle de pôle de compétence reconnu permet de garantir que les financements mobilisés au niveau cantonal et communal contribuent de manière pertinente et efficace au développement dans le Sud global.

**En résumé, l'OS 2 traduit la capacité de Valais Solidaire à jouer un rôle d'interface stratégique entre les autorités publiques et les ONG, en mettant son expertise au service d'une coopération internationale de qualité. Il reflète son engagement à assurer un dialogue institutionnel constructif, à valoriser les compétences disponibles et à garantir une utilisation optimale des ressources pour un impact durable.**



### INDICATEURS

Nombre de collaboration avec les collectivités publiques et d'autres partenaires

Etat du Valais: 1  
Communes: 3  
HES: 1

Etat du Valais: 1  
Communes: 8  
HES: 1  
Autres partenaires: 4 sur la période

Volume des ressources financières mobilisées au titre de l'APD et des ressources d'origines privées (cible = au moins 60%)

540'974 CHF  
2 salariées (1,3 EPT)  
14 bénévoles (0,2 EPT)

465'400 CHF  
2 Salariées (1,3 EPT)  
17 bénévoles (0,3 EPT)

Nombre de ressources humaines EPT (salarié-e-s et expert-e-s bénévoles) qui s'engagent dans le cadre de Valais Solidaire

### INTENTIONS À TITRE D'EXEMPLE

- Recrutement de commissaires pour la Commission technique et de membres pour le Comité
- Révision des pratiques, de manière participative, sur la base de sondage de satisfaction auprès des membres de Valais Solidaire
- Sensibilisation des OM aux évolutions de la coopération internationale
- Organisation d'espaces de réflexion et d'échanges, au sein du Comité, sur l'évolution des partenariats
- Rencontre et présentation des activités de Valais Solidaire et des projets des OM auprès des collectivités publiques et du secteur privé
- Levée de fonds auprès des collectivités publiques et du secteur privé
- Partenariats avec des acteur-trice-s du domaine de la coopération internationale et d'autres domaines d'intérêt pour Valais Solidaire notamment lors d'événements de la fédération
- Collaboration lors de colloques/formations/événements organisés par d'autres acteur-trice-s du domaine de la coopération internationale

## OBJECTIF SPÉCIFIQUE n°3

**Les compétences complémentaires au sein du réseau des fédérations cantonales sont valorisées et exploitées afin d'améliorer la qualité des activités en faveur de la coopération internationale.**

Les fédérations cantonales constituent un espace privilégié d'échanges d'expériences et de savoirs. Chaque fédération évolue dans un contexte cantonal spécifique, ce qui confère au réseau une diversité précieuse. En Suisse romande, six fédérations partagent une culture largement francophone, tandis que la FOSIT regroupe des acteurs italophones au sud des Alpes. Cette pluralité linguistique et contextuelle enrichit les pratiques et favorise une complémentarité des approches.

La taille et les moyens financiers des fédérations varient également. Certaines, comme la FGC (15,16 millions de francs en 2024) et la Fedevaco (4,65 millions de francs en 2024), disposent de ressources importantes, tandis que d'autres, dont Valais Solidaire, fonctionnent avec des volumes plus modestes (moins de 1 million de francs). Cette diversité de profils apporte des compétences spécifiques et une valeur ajoutée au réseau.

Depuis 2005, les fédérations se sont réunies au sein du FEDERESO, un réseau de collaboration qui favorise la mutualisation des savoirs et des pratiques. Depuis 2019, une structure de coordination renforce cette dynamique en stimulant la réflexion et l'action collectives, dans un souci d'efficience et d'apprentissage partagé. Valais Solidaire participe activement à ce processus, en apportant son expertise et en bénéficiant des échanges avec les autres membres.

Chaque fédération cantonale est responsable de la qualité des projets qu'elle cofinance. Les compétences complémentaires au sein du réseau sont ainsi valorisées et mises en commun, permettant de traiter des thématiques transversales et de répondre collectivement à des enjeux partagés. Pour Valais Solidaire, cette coopération est une opportunité de renforcer ses propres pratiques, d'améliorer la pertinence de ses actions et de contribuer à une amélioration continue de la qualité des activités en faveur de la coopération internationale.

**En résumé, l'OS 3 traduit la volonté de Valais Solidaire de s'inscrire dans une dynamique collective où les compétences et les expériences des différentes fédérations sont mises en valeur. Cette complémentarité constitue un atout majeur pour améliorer la qualité des projets, renforcer l'apprentissage mutuel et garantir une coopération internationale plus efficace et plus cohérente.**



### INDICATEURS

INDICATEURS	VALEUR DE BASE	VALEUR CIBLE
Nbre d'initiatives produites par une ou des FC et partagées au sein du FEDERESO	6	9
Type et nbre de dossiers stratégiques gérés en commun entre FC	4	6

### INTENTIONS À TITRE D'EXEMPLE

- Rencontres dans le cadre du FEDERESO afin de développer une réflexion commune sur les partenariats, coordonner les activités, échanger sur les pratiques et conduire des projets communs
- Développement d'outils communs pour améliorer l'efficacité opérationnelle
- Organisation d'évènements communs
- Consolidation des résultats pour réaliser des évaluations approfondies des activités des FC
- Veille stratégique, via la coordination du FEDERESO, pour anticiper les changements et les tendances émergentes dans le domaine de la coopération internationale, et ajuster les stratégies en conséquence
- Mise en œuvre de projets communs (PCSR, capitalisation d'expérience, etc.)

# OBJECTIF SPÉCIFIQUE n°4

**Le public valaisan (grand public, jeunesse, élu-e-s, milieux spécialisée) est informé du rôle, des enjeux et des résultats de la coopération internationale.**

Grâce à ses fonds propres ainsi qu'aux contributions cantonales, Valais Solidaire poursuit ses actions d'information. Cette mission, inscrite dans les Statuts, consiste à informer le public de la nécessité d'une coopération internationale forte, soutenue par des politiques publiques ambitieuses.

Les activités menées par Valais Solidaire visent à :

- Améliorer la compréhension du public quant à l'importance de la coopération internationale.
- Stimuler et alimenter la réflexion sur les enjeux globaux, en lien avec l'Agenda 2030
- Informer et mieux faire connaître au public l'ensemble des activités de Valais Solidaire, notamment les projets cofinancés.
- Renforcer la visibilité de la fédération et de ses organisations membres.

En particulier, Valais Solidaire accorde une attention particulière à la sensibilisation des jeunes générations. À travers des activités pédagogiques, des interventions dans les écoles et des partenariats avec des institutions éducatives, la fédération contribue à développer une conscience citoyenne ouverte sur le monde. En donnant aux jeunes les clés pour comprendre les enjeux globaux et les relier à leur quotidien, Valais Solidaire favorise l'émergence d'une nouvelle génération engagée, capable de porter les valeurs de solidarité et de coopération internationale dans la durée.

**Ainsi, en renforçant la compréhension et l'engagement de l'ensemble de la population, Valais Solidaire contribue à inscrire la coopération internationale comme une responsabilité partagée et un projet collectif. Cette dynamique nourrit la pérennité des actions menées et en assure la continuité, en lien avec les engagements pris aux niveaux international, fédéral et cantonal.**



## INDICATEURS

INDICATEURS	VALEUR DE BASE	VALEUR CIBLE
Nombre d'actions d'information communes ou partagées	Inexistante	au moins 3 sur la période
Nombre de personnes atteintes, notamment des jeunes	Inexistante	≥ 2000 sur la période
Nbre de publications	20	30

## INTENTIONS À TITRE D'EXEMPLE

- Participation de Valais Solidaire à des événements publics
- Participation de Valais Solidaire à des manifestations organisées par des OM ou des tiers destinées au grand public (fêtes communales, tables rondes, débats, etc.)
- Collaboration avec le milieu scolaire et académique pour informer et sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du développement durable
- Publication dans différents médias valaisans et diffusion de reportage à la radio
- Alimentation et mise à jour du site internet
- Production, édition, publication et diffusion du plan stratégique et des rapports d'activités
- Présentation de Valais Solidaire à des collectivités publiques et des acteurs du secteur privé
- Participation du Secrétariat et encouragement du Comité à participer aux événements des OM

# BUDGET 2025-2028

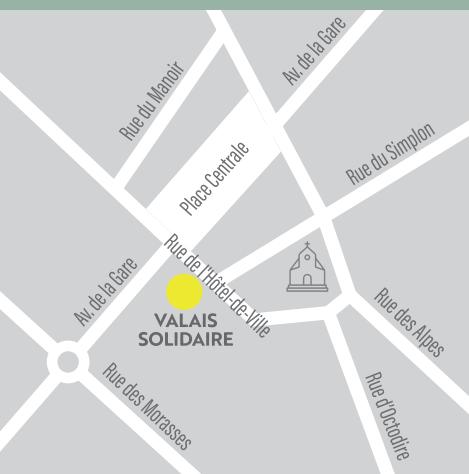
2025    2026    2027    2028    Total 2025-28

<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>460 800</b>	<b>462 300</b>	<b>463 900</b>	<b>465 400</b>	<b>1852 400</b>
<b>Contribution du secteur public</b>	<b>410 000</b>	<b>410 000</b>	<b>410 000</b>	<b>410 000</b>	<b>1640 000</b>
DDC	179 000	179 000	179 000	179 000	716 000
Canton du Valais	215 000	215 000	215 000	215 000	860 000
Communes	16 000	16 000	16 000	16 000	64 000
<b>Autres revenus</b>	<b>40 800</b>	<b>41 300</b>	<b>41 900</b>	<b>42 400</b>	<b>166 400</b>
Cotisations des organisations membres	10 800	11 100	11 400	11 400	44 700
CGP	30 000	30 200	30 500	31 000	121 700
<b>Contribution du secteur privé</b>	<b>10 000</b>	<b>11 000</b>	<b>12 000</b>	<b>13 000</b>	<b>46 000</b>

<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>460 800</b>	<b>462 300</b>	<b>463 900</b>	<b>465 400</b>	<b>1852 400</b>
<b>Total dépenses par objectifs</b>	<b>422 300</b>	<b>423 550</b>	<b>424 900</b>	<b>426 150</b>	<b>1696 900</b>
Objectif 1 Soutenir et cofinancer des projets locaux de qualité	361 300	361 550	366 900	367 150	1456 900
Objectif 2 Assurer un dialogue institutionnel pour une allocation efficiente	35 000	36 000	37 000	38 000	146 000
Objectif 3 Valoriser les compétences du FEDERESO pour améliorer la coopération internationale	11 000	11 000	11 000	11 000	44 000
Objectif 4 Informer les publics de Suisse latine	15 000	15 000	10 000	10 000	50 000
<b>Administration</b>	<b>38 500</b>	<b>38 750</b>	<b>39 000</b>	<b>39 250</b>	<b>155 500</b>
Frais de personne pour administratif	13 000	13 250	13 500	13 750	53 500
Charges des locaux	13 500	13 500	13 500	13 500	54 000
Charges administratives et informatique	12 000	12 000	12 000	12 000	48 000

# LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES

AIDE KATIHOÉ TOGO (AKT) [WWW.AKT-TOGO.CH](http://WWW.AKT-TOGO.CH)  
 APPRENTIS DU MONDE [WWW.APPRENTISDUMONDE.CH](http://WWW.APPRENTISDUMONDE.CH)  
 ASSOCIATION A-B-C-D [WWW.A-B-C-D.NET](http://WWW.A-B-C-D.NET)  
 ASSOCIATION CAP-VERT VALAIS [WWW.ACVV.CH](http://WWW.ACVV.CH)  
 ASSOCIATION "EL PUENTE WALLIS WELT" [WWW.ELOPUENTE.BLOG](http://WWW.ELOPUENTE.BLOG)  
 ASSOCIATION FRANÇOIS-XAVIER BAGNOUD [WWW.FXB.ORG](http://WWW.FXB.ORG)  
 ASSOCIATION FRÈRE RÉGIS BALET [WWW.FREREREGIS-TCHAD.CH](http://WWW.FREREREGIS-TCHAD.CH)  
 ATACORA-VALAIS [WWW.ATACORA-VALAIS.ORG](http://WWW.ATACORA-VALAIS.ORG)  
 BHAVISYA [WWW.BHAVISYA.CH](http://WWW.BHAVISYA.CH)  
 COMUNDO [WWW.COMUNDO.ORG](http://WWW.COMUNDO.ORG)  
 E-CHANGER, VALAIS [WWW.E-CHANGER.ORG](http://WWW.E-CHANGER.ORG)  
 EIRENE SUISSE, VALAIS [WWW.EIRENESUISSE.CH](http://WWW.EIRENESUISSE.CH)  
 ENSEIGNANTS SANS FRONTIÈRE [WWW.ESF-SUISSE.ORG](http://WWW.ESF-SUISSE.ORG)  
 FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES RÉGIONS DE MONTAGNE [WWW.FDDM.CH](http://WWW.FDDM.CH)  
 FONDATION CPA [WWW.FONDATIONCPA.CH](http://WWW.FONDATIONCPA.CH)  
 FONDATION CASA JUAN DIEGO [WWW.PADREGABRIEL.CH/CASA-JUAN-DIEGO](http://WWW.PADREGABRIEL.CH/CASA-JUAN-DIEGO)  
 GRANDIR À BUTARE [WWW.GRANDIRABUTARE.CH](http://WWW.GRANDIRABUTARE.CH)  
 HÔPITAL ST-LUC [WWW.HOPITAL-SAINT-LUC.CH](http://WWW.HOPITAL-SAINT-LUC.CH)  
 HUMAN ACTION INTERNATIONAL [WWW.HAIO.ORG](http://WWW.HAIO.ORG)  
 IDÉES'ELLES [WWW.IDEES-ELLES.ORG](http://WWW.IDEES-ELLES.ORG)  
 LIZIBA SUISSE [WWW.LIZIBA.ORG](http://WWW.LIZIBA.ORG)  
 MAGASINS DU MONDE, VALAIS [WWW.MDM.CH](http://WWW.MDM.CH)  
 MASSANGA EDUCATION ET ASSISTANCE (MEA) [WWW.MEAMASANGA.CH](http://WWW.MEAMASANGA.CH)  
 MATERNITÉ DÉSIRÉE [WWW.MATERNITEDESIREE.ORG](http://WWW.MATERNITEDESIREE.ORG)  
 MORIJA [WWW.MORIJA.ORG](http://WWW.MORIJA.ORG)  
 NEPALKO SATHI [WWW.NEPALKO-SATHI.COM](http://WWW.NEPALKO-SATHI.COM)  
 NOUVELLE PLANÈTE, VALAIS [WWW.NOUVELLE-PLANETE.CH](http://WWW.NOUVELLE-PLANETE.CH)  
 OBERWALLIS – FÜR KINDER UNSERER WELT [WWW.OBERWALLIS-FUER-KINDER.CH](http://WWW.OBERWALLIS-FUER-KINDER.CH)  
 PERSIS VALAIS [WWW.NONOMA.ORG/PERSIS-VALAIS](http://WWW.NONOMA.ORG/PERSIS-VALAIS)  
 PRO APOYAR [WWW.PRO-APOYAR.BLOGSPOT.COM](http://WWW.PRO-APOYAR.BLOGSPOT.COM)  
 PROJET NAUYACA [WWW.PROJETNAUYACA.ORG](http://WWW.PROJETNAUYACA.ORG)  
 RAJO [WWW.ASSOCIATION-RAJO.CH](http://WWW.ASSOCIATION-RAJO.CH)  
 RWANDA ENSEMBLE [WWW.RWENS.CH](http://WWW.RWENS.CH)  
 SAEK THMEY [WWW.ECOLE-SAEKTHMEY.COM](http://WWW.ECOLE-SAEKTHMEY.COM)  
 SOLIDARITÉ EAU AFRIQUE [WWW.SOLIDARITE-EAU-AFRIQUE.COM](http://WWW.SOLIDARITE-EAU-AFRIQUE.COM)  
 YELEENDE [WWW.YELEENDE.COM](http://WWW.YELEENDE.COM)



**Contact**

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2

1920 Martigny

Tél. 024 472 72 39

[info@valaissolidaire.ch](mailto:info@valaissolidaire.ch)

**Coordinnées bancaires**

IBAN: CH15 8080 8008 5953 0369 4